

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

N° 25.03.07

Paris, 5 mars 2025

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

ENQUÊTE ISM POUR L'U2P

De plus en plus de cheffes d'entreprise, plus jeunes et plus qualifiées que leurs homologues masculins

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) révèle les résultats d'une enquête* inédite menée avec l'Institut Supérieur des Métiers sur le parcours et le profil des cheffes d'entreprise de proximité (artisanat, commerce et professions libérales).

Le constat est sans appel : les femmes sont plus nombreuses que jamais à entreprendre. Elles sont plus jeunes et plus diplômées que leurs homologues masculins. Toutefois, elles restent confrontées à des freins spécifiques, notamment en matière de financement, de développement et de gestion de la charge mentale.

Les femmes sont plus nombreuses à tenter l'aventure entrepreneuriale

La part des femmes qui entreprennent dans l'artisanat, le commerce et les professions libérales **est en progression : 42 % des entreprises de proximité** sont dirigées par des femmes en 2022, contre 38 % en 2017.

Cette féminisation est particulièrement marquée dans les professions libérales (63 % de dirigeantes), l'artisanat de la fabrication et l'artisanat et le commerce de l'alimentation.

En revanche, la féminisation stagne dans l'artisanat du BTP et l'hôtellerie-restauration, où les femmes restent minoritaires.

Des dirigeantes plus jeunes et plus diplômées que les hommes

34 % des cheffes d'entreprise ont moins de 35 ans, contre 27 % des hommes. De même, la part des femmes ayant plus de 10 ans d'ancienneté à leur compte est inférieure à celle des hommes (56 % contre 64 %), traduisant une féminisation récente.

Les cheffes d'entreprise se distinguent par un niveau de qualification et de diplôme plus élevé que leurs homologues masculins : **57 % des cheffes d'entreprise ont un niveau supérieur au BAC et détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur**, contre 40% des hommes.

L'indépendance comme première motivation

Les **motivations principales** des cheffes d'entreprise sont :

- L'indépendance à 71 %, chiffre identique aux hommes.
- La passion pour leur métier à 43 % contre 37 % des hommes.
- En revanche, les hommes valorisent davantage le goût d'entreprendre (35 % contre 27 % des femmes) et l'envie d'augmenter leurs revenus.

Pas de problème de crédibilité pour les dirigeantes

Contrairement aux idées reçues, les cheffes d'entreprise ne rencontrent pas plus de difficultés que les hommes à s'imposer. Seules 10% d'entre elles affirment avoir souffert d'un problème de crédibilité.

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 25.03.07**

Paris, 5 mars 2025

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 2 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Une difficulté à gérer la charge de travail mais une meilleure gestion du temps de travail

La **charge de travail** reste un défi majeur :

- 63 % des cheffes d'entreprise travaillent plus de 40 heures par semaine, contre 86 % des hommes.
- 40 % prolongent leur travail après 20h à domicile, contre 48 % des hommes.
- 17 % des femmes se déclarent en situation de burn-out.

Malgré ces contraintes, **les cheffes d'entreprise gèrent mieux leur emploi du temps** :

- Elles sont plus nombreuses à aménager leurs horaires pour **concilier vie professionnelle et personnelle** (73 % contre 56 % des hommes).
- 45 % estiment que leur statut favorise cet équilibre, contre 35 % des hommes.

Un rapport au travail comme source d'épanouissement et de satisfaction personnelle

Les cheffes d'entreprise recherchent avant tout l'épanouissement dans leur activité :

- 87 % estiment que leur métier est valorisant, contre 81 % des dirigeants masculins.
- 50 % considèrent leur travail comme une source d'épanouissement, contre 34 % des hommes.
- En revanche, seules 37 % des cheffes d'entreprise conseilleraient ce mode de vie à leurs proches.

Les femmes tirent un bilan très positif de leur aventure entrepreneuriale

Malgré les difficultés rencontrées, les femmes dressent un bilan très positif de leur expérience entrepreneuriale.

- Moins de 10% des cheffes d'entreprise regrettent leur installation.
- A un horizon de 5 ans, 52% se voient toujours à la tête de leur entreprise contre 44% des hommes.
- Seulement 7% des cheffes d'entreprise reprendraient un emploi salarié.

Au vu des enseignements de cette enquête, l'U2P poursuivra, avec ses organisations membres, ses efforts visant à une plus grande mixité dans les entreprises de proximité et au développement de l'entrepreneuriat au féminin.

Enquête disponible sur demande auprès des contacts presse de l'U2P.

** Enquête réalisée par voie électronique en février 2025 auprès de chefs d'entreprise artisanale, commerciale et libérale. L'échantillon de l'enquête compte 2 012 réponses, dont 900 réponses émanant de cheffes d'entreprise.*